

DEMANDE DE MORCELLEMENT

Demandeur	
<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Copropriétaire <i>(accord de la copropriété à joindre à la demande)</i>
<input type="checkbox"/> Architecte	<input type="checkbox"/> Autre _____ <i>(mandat du propriétaire à joindre à la demande)</i>
Société :	
Nom/prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Localité :
Tél :	E-mail :

Propriétaire <i>(si autre que demandeur)</i>	
Société :	
Nom/prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Localité :
Tél :	E-mail :

Situation cadastrale	
Adresse :	
Localité :	Lieu-dit :
N ^{os} cadastraux :	
Section :	de
Surface totale :	

Date : _____

Signature du demandeur: _____

Pièces à joindre à la demande (Art. 128 règlement sur les bâtisses)

<input type="checkbox"/> 2 extraits cadastraux avec relevé parcellaire récents (max. 3 mois) ⁽¹⁾
<input type="checkbox"/> 2 plans de situation à l'échelle 1/500 renseignant sur :
<input type="checkbox"/> les limites et les contenances des parcelles avant et après morcellement
<input type="checkbox"/> les alignements de voirie
<input type="checkbox"/> l'orientation du terrain

Le cas échéant :

<input type="checkbox"/> Mandat du propriétaire
<input type="checkbox"/> Accord de la copropriété
<input type="checkbox"/> Extrait de l'acte de propriété (en cas de présence d'une servitude)
<input type="checkbox"/> Plan de mesurage officiel ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Demande extrait cadastral / plan de mesurage :

www.geoportail.lu

Administration du cadastre et de la topographie
54, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg

Demande de morcellement avec annexes à envoyer à :

Administration communale de Clervaux Service Urbanisme 2, Kierchestrooss L-9753 Heinerscheid	urbanisme@clervaux.lu
---	-----------------------

Veillez noter qu'uniquement les demandes dûment remplies et complètes seront traitées.

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable.

En cas de question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) de la Commune de Clervaux à l'adresse dpo@clervaux.lu.